

Procès-verbal du Conseil d'administration d'Improvisation Nouveau-Brunswick
Réunion régulière du 31 octobre 2021, 20h00, par voie d'Internet

Présences :

Michel M. Albert, présidence
Cloé Allard, vice-présidence exécutive
Isabelle Godin, vice-présidence interne
Donald Audet, représentant des officiels
Amélie Montour, représentante des entraîneurs
Chloé Maude LeBreton, représentante Jeunesse
Isabel Goguen, direction générale

Absences :

Aucune absence

1) Ouverture de la réunion

La présidence déclare l'ouverture de la réunion à 20h02.

2) Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3) Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

La vice-présidence exécutive propose Isabelle Godin comme secrétaire d'assemblée, appuyé par le représentant des officiels. Adopté à l'unanimité.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

La représentante des entraîneurs propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par le représentant des officiels. Adopté à l'unanimité.

5) Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 19 septembre 2021

Le représentant des officiels propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2021 tel que présenté. Appuyé par la vice-présidence exécutive. Adopté à l'unanimité.

6) Affaires découlant du procès-verbal

a) Formation des officiels

L'inscription est ouverte. La direction générale nous informe qu'elle a déjà reçu des inscriptions aux deux volets et qu'elle a aussi contacté les gens pour qui l'accréditation va expirer s'ils ne participent pas au Volet 2 cette année.

La représentante des entraîneurs demande si les jeunes du secondaire peuvent participer à la formation s'ils le veulent. La direction générale confirme que des jeunes de 16 ans et plus peuvent participer, mais qu'ils doivent payer les mêmes frais de 10.00\$ par volet.

7) Fermeture de dossiers

La direction générale explique où on en est dans nos nombreux projets :

- Projet interprovincial – Les majorité des ateliers scolaires seront complétés durant ce mandat. Il pourrait rester 3 à 4 ateliers en milieu scolaire à offrir à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse. La direction générale travaille fort pour tous les offrir avant la fin de l'année. Les délais ici sont causés par le manque de réponse de la part des écoles approchées. Du côté du rassemblement interprovincial, il ne peut évidemment pas avoir lieu à l'automne et sera donc repoussé au prochain mandat.
- Projet entraîneurs – Les formations ont été offertes au printemps. Deux vidéos témoignage ont été complétées et publiées sur le compte YouTube d'Impro NB. On a réussi à avoir une belle représentativité de la province en entier. Les vidéos ont récolté de bons commentaires et un bon nombre d'impressions au total. Dans ce projet, il ne reste que la vidéo pédagogique à produire. Le script est en développement et il faut voir quel genre d'équipement on devra se procurer et quels locaux on pourra utiliser. La location de locaux pourrait être un défi puisqu'on sent une certaine réticence pour réserver des activités non-essentiels.
- Projet intergénérationnel – La tournée dans les écoles n'a toujours pas pu recommencer. Il faudra donc que ce projet soit repoussé au prochain mandat.
- Projet de théâtre improvisé et formations aux ligues – Les spectacles ont tous été rendus. Les formations aux ligues devront attendre puisqu'on aimerait les offrir en présentiel.
- Projet de renforcement des capacités du jeu en ligne – Les quatre formations ont été offertes. On a reçu de bons retours et c'était intéressant de puiser dans d'autres formes d'art pour approfondir le jeu. La participation était bonne. Un événement a été un peu moins couru dû à des annulations imprévues à la dernière minute. Le projet sera clos officiellement lorsque la saison de la Click se terminera.
- Projet de spectacles improvisés inspiré par la culture régionale – Ce projet allait toujours débuter lors du prochain mandat. On attend de voir ce que les restrictions provinciales nous permettront de faire en 2022.

8) Ordre du jour de l'AGA

L'AGA d'Improvisation NB aura lieu en ligne le samedi 20 novembre à 10h. Nos membres ont jusqu'au 11 novembre pour soumettre de nouveaux points à l'ordre du jour. D'ici là, le C.A. votera l'adoption d'un ordre du jour provisoire puisque aucune réunion ordinaire n'est au calendrier d'ici la tenue de l'AGA. Si des membres avancent des points qui se prêtent à discussion durant une assemblée générale annuelle, la présidence convoquera une réunion spéciale du C.A. pour voter les modifications. Pour le moment, l'ordre du jour se lit comme suit :

Assemblée générale annuelle d'Improvisation Nouveau-Brunswick Le 20 novembre à 10h par voie d'internet

1. Ouverture
2. Vérification du quorum

3. Nomination du/de la secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 22 novembre 2020
6. Suivi du procès-verbal
7. Rapport du bureau de direction
8. Élections
 - a) Présidence
 - b) Vice-présidence exécutive
 - c) Vice-présidence interne
9. Varia
10. Clôture de la réunion

Le représentant des officiels propose que l'ordre du jour provisoire de l'AGA présenté ci-haut soit adopté. Appuyé de la représentante des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

9) Présidence d'élections

Une seule personne a soumis sa candidature pour le poste de présidence d'élection. Nicholas Berry a déjà occupé ce poste par le passé et est un candidat solide pour assurer le bon déroulement de la période électorale.

La vice-présidence interne propose que Nicholas Berry soit sélectionné comme présidence d'élections pour la période électorale de 2021. Appuyé par la représentante des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

10) Match des anciens

Le Match des anciens de la LICUM a été annulé encore une fois cette année en réponse aux nombres de cas de COVID-19 dans la région qui a grandement augmenté durant le mois d'octobre. Il est important de noter que puisque la bourse Impro NB n'a pas été remise depuis 2019, l'organisme a encore de l'argent en banque pour offrir une bourse à un membre d'Improvisation NB en 2022 si le nouveau C.A. le souhaite.

11) Varia

Aucun point varia.

12) Date de la prochaine réunion

Si une réunion spéciale doit avoir lieu pour modifier l'ordre du jour de l'AGA, elle aura lieu le vendredi 12 novembre 2021. La date de la prochaine réunion ordinaire du C.A. sera déterminée par les nouveaux élus.

13) Clôture de la réunion

Le représentant des officiels propose la clôture de la réunion à 20h41.